



CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

## LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 16, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 26 mars 2011  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M <sup>me</sup> de La Chapelle	Présidente
M. Gautier	Vice-président
M <sup>me</sup> Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général adjoint

et

M<sup>mes</sup> Hamann, Huignard, Lescaroux,  
M<sup>lle</sup> de Confevron,  
M<sup>Ms</sup>. de Jenlis, de Raismes.

Excusés :

M. Chomette.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

### 1. ACTUALITÉS

#### • Vente à Saint Germain en Laye le 12 décembre 2010 :

lot 208 : École Française du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Portrait présumé de Louis XVII. Pastel sur papier marouflé. (Taches). Dimensions : 39,5 x 31,5 cm. ; estimation : 500 / 600 euros

lot 210 : [Manuscrit - Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame Royale]. Extrait de l'histoire d'Angleterre. 1795. Deux cahiers in-folio, 10 pages pour le premier, 12 pages pour le second, dans une chemise en papier. Dimensions : 305 x 200 mm. Écrit en français, à l'encre brune, sur une trentaine de lignes par page ; estimation : 15 000 / 20 000 euros.

#### • Quelques notes sur le dossier la Tour du Pin

*par Laure de La Chapelle*

Un des membres du Cercle m'ayant confié un important dossier sur une de ses ancêtres, Marguerite de La Tour du Pin Chambly et de la Charce, je voudrais vous en soumettre une brève analyse.

Le premier document est une lettre manuscrite et autographe, racontant, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'arrestation à Nantes de son arrière grand-père, Gaspard Augustin Barbier, royaliste, banquier de l'émigration et soupçonné d'avoir trempé dans le complot de Cadoudal. Parmi les convives du dîner interrompu par l'arrivée de la police, se serait trouvé un mystérieux prince, promptement dissimulé dans une cachette par la maîtresse de maison. M<sup>lle</sup> de La Tour du Pin laisse clairement entendre qu'il s'agissait de Louis XVII.

Une seconde lettre, écrite d'une autre main, raconte la même scène d'arrestation et de perquisition au cours d'un dîner, mais sans aucune allusion à un convive princier.

Les deux documents les plus intéressants sont sans conteste la relation des audiences accordées par le pape Léon XIII le 16 août 1899 et par le pape Pie X le 21 avril 1904 à M<sup>lle</sup> de La Tour du Pin, curieusement titrée « Princesse ». Dans un premier temps, Marguerite de la Tour du Pin est accueillie avec enthousiasme par Léon XIII comme fondatrice de l'œuvre de N.D. des Sept Douleurs, qui assurait une hospitalité « universelle et gratuite », contrairement, comme le dit le pape, à certains ordres religieux « qui ne font rien de sérieux pour les pauvres; les religieuses s'occupant surtout de « douces pensionnaires » (sic) et de ce qui peut rapporter ». Ici, on peut noter l'importance de la question ouvrière et de la question sociale pour Léon XIII, auteur de la célèbre encyclique « Rerum Novarum ». Très habilement, Marguerite fait dévier l'entretien sur le culte du Sacré Cœur, dont on sait que Léon XIII a instauré le culte, ce qui lui assure de nouveau la bienveillante attention du pape. Mais elle sait que cette nouvelle dévotion ne se répand pas facilement, et que les



monarchies sont coupables de tarder à l'instaurer. Habilité là encore, puisque Léon XIII est le premier pape à avoir prôné le ralliement à la République en France. Et cause d'un beau scandale dans les milieux royalistes : « *Les dames dévotes de Bretagne et d'Anjou priaient pour la conversion du pape* ». On alla jusqu'à soutenir qu'au véritable Léon XIII, on avait substitué un sosie ! Seul, le prince Auguste Jean est lui, tout disposé à soutenir le pape. Qui est donc ce Monseigneur ayant de si saintes intentions ? Naturellement, le représentant des descendants de Naundorff en France.

Nous voilà donc au cœur du sujet de la demande d'audience de Marguerite : le fils de Louis XVI n'est pas mort au Temple, il a été reconnu et sacré par un pape à Rome (sur ce point, je la soupçonne d'avoir agrémenté l'histoire). Naundorff est Louis XVII et Léon XIII n'a plus qu'à signer la reconnaissance officielle du Prétendant. A ce point exact de la conversation, on voit le Pape reprendre ses esprits et reculer brutalement devant le piège : non, il ne signera pas, cela risquerait de faire échouer le Concordat. Il ne restait plus à Marguerite qu'à transmettre une très longue lettre du Prince Bourbon-Naundorff à S.S. le Pape, qui se contenta de bénir le drapeau du Sacré Cœur apporté par son interlocutrice et de bénir tous les intervenants de cette histoire « *urbi et orbi* ».

Le dialogue de Marguerite de la Tour du Pin avec Léon XIII, écrit (ou plutôt dicté) vingt-cinq ans plus tard d'une plume alerte démontre son enthousiasme et son intrépidité à défendre la cause naundorffiste. A tel point que parfois, même les directeurs de la légitimité lui demandèrent de modérer ses attaques contre ses contradicteurs !

L'audience accordée par Pie X fut plus brève ; le pape, très aimable, ne répondit à son interlocutrice que par des sourires, des murmures - approuvatifs assura-t-elle - et quelques paroles aussi vagues que bienveillantes. Néanmoins, il lut la lettre du prétendant (à l'époque Jean III Naundorff), embrassa le drapeau du Sacré Cœur et dispensa largement la bénédiction pontificale.

Remarquons seulement que Marguerite de la Tour du Pin se réfère - sans le détailler - à un éventuel témoignage de Mgr Green de Saint Marsault, évêque in partibus de Pergame (et non de Bergame), ancien aumônier de Madame Adélaïde, dont nous avons dit ce qu'il fallait en penser dans l'article « Un faux prince à Rome », publié dans le Cahier n° 44.

## 2. LES RECHERCHES

### 1. *L'étrange énigme de la grosse Tour et de sa barbacane :*

par Renée Lescaoux

Umberto Eco a dit récemment : « *l'Histoire se fabrique parfois à partir de faux documents* ».

Confortée par ces bonnes paroles j'ai repris toute ma recherche sur la grande et la petite Tour du Temple pour essayer de déterminer de quelle façon a pu se réaliser l'enlèvement du petit Roi.

La Villeneuve du Temple date de Louis VII vers 1140. Les Templiers entreprennent dans le domaine marécageux qui leur est concédé d'importants travaux d'assainissement et d'aménagement.

Après la construction de la Tour de César qui abritera pendant un temps le trésor royal, ils construisent un second donjon, encore plus important, flanqué de quatre fortes tourelles (5 m de diamètre) aux angles, montant de fond, entouré de fossés pleins d'eau et pourvu d'un pont-levis « *qui estoit forte chose* ». Il y avait aussi puits, cave, four, moulin et chapelle. Le second donjon était nécessaire aux Templiers car ils étaient devenus banquiers et abritaient non seulement le trésor du Roi mais beaucoup d'argent appartenant à des particuliers.

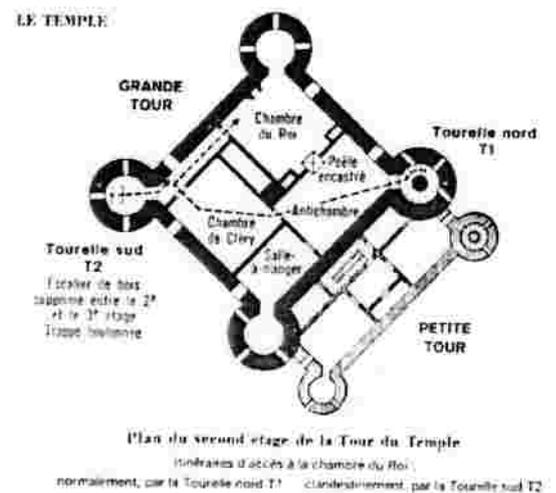
En 1306, Philippe le Bel trouve refuge au donjon et en octobre 1307 les Templiers sont arrêtés et il s'ensuit le scandaleux procès que nous connaissons tous.

Après la dissolution de l'ordre, le domaine de la Villeneuve du Temple passe dans les mains des Hospitaliers mais qui ne peuvent pas immédiatement en prendre possession car après la chute de Saint Jean d'Acre ils défendent la chrétienté d'abord à Chypre, ensuite à Rhodes et peuvent s'installer finalement à Malte où ils résistent héroïquement au Sultan. Ils manquent d'argent et le domaine de la Villeneuve n'est plus très bien entretenu. Il faut dire aussi que les Hospitaliers n'ont eu que des bâtiments vides car Philippe le Bel avait d'abord tout pillé.

Néanmoins, le Temple de Paris a encore belle allure. Nous avons un procès-verbal de visite prieurale daté de 1495<sup>1</sup> qui décrit le donjon : les fossés sont déjà comblés mais le pont-levis est toujours là et le donjon est décrit comme « *sumptueux* ».

Ce que tous les historiens appellent « *la petite Tour* » en copiant les uns sur les autres n'est donc rien d'autre qu'une très imposante « *barbacane* » « *estoit forte chose* » qui protégeait le pont-levis.

Vous avez dans l'iconographie un plan sur lequel vous pouvez facilement repérer l'emplacement du pont-levis qui devait coulisser entre deux murs et qui s'enclenchait dans un creux quand il était levé. C'est la raison de la séparation bizarre des pièces d'habitation de l'archiviste Berthélémy. Quand on a supprimé le pont-levis, peut-être à l'époque du



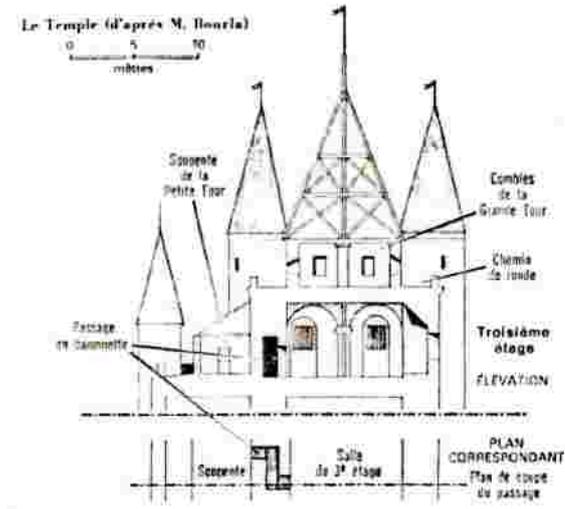
<sup>1</sup> Voici comment la maison du Temple est décrite dans un procès-verbal de visite prieurale de 1495 :

« *La maison est fort grant édifice et sumptueux, et au milieu d'icelle a une grosse tour de pierre de taille quarée et à chacun quanton une tourelle de mesmes, prinse de pié jusques au feste, et toutes cinq couvertes de plombz et crousées de quatre estaiges ; et dedens icelle a puy, cave, four, molin et chappelle : lesquelles tours souloyent estre environnées de fossés à fons de cuve, pleins d'auwe, et à pont levis qui estoit forte chose ; mais on a esté contrainct, du temps des Templiers, de les combler et à présent n'y appoint ».*

« *Le circuit de la maison est fort grant de massonnement, refroistoir, maison d'officiers, logis pour les prieurs d'Aquitaine et de Champagne et plusieurs autres édifices ».*

Roi Henri IV, on a laissé en place les murs qui le soutenaient. On a créé des étages auxquels on accède par un escalier en bois de facture renaissance jusqu'au dessus de l'emplacement arrière du pont-levis. Derrière le pont-levis il y avait une énorme ouverture dans le gros mur du donjon de 4 m de profond car il s'agissait là de l'entrée principale de la grosse Tour. On pouvait sans doute faire entrer des chariots au rez-de-chaussée de la grosse Tour car dans ce genre de construction les rez-de-chaussée étaient des casemates.

Voyons maintenant les lieux du temps de la famille royale. Il faut se reporter à Cléry qui a connu les lieux. La famille royale sera incarcérée dans la petite Tour. On y entrait par la grande tourelle, on ne prenait pas la vis mais un petit passage



qui menait à la petite tourelle et de là dans le rez-de-chaussée pour monter à l'étage par l'escalier en bois qui se trouvait au fond. Pour rejoindre les étages, il fallait toujours prendre l'escalier en bois car la vis de la petite tourelle n'avait aucune sortie dans les étages, elle menait directement sur la plateforme avec galerie. C'est en tout cas ce qu'explique Cléry. La deuxième petite tourelle n'a pas de vis, mais un petit cabinet à chaque étage. Au 3<sup>ème</sup> étage, c'est le cabinet de lecture du Roi, et au 2<sup>ème</sup> étage ce petit cabinet sert de garde-robe, autrement dit de latrine à l'usage de la famille royale, des officiers municipaux et des soldats. Et je vous fais remarquer qu'il s'agit de l'étage où sont emprisonné les dames, et j'attire votre attention sur les mauvaises intentions des municipaux à l'égard de la famille royale. Toutes les vexations et vilénies sont bonnes. Cette dernière tourelle n'est pas exactement du même modèle que la tourelle à vis car elle est un peu plus grande et avance légèrement par dessus l'ancien fossé, à causes des latrines. Cléry dit qu'il y a une cuisine au rez-de-chaussée de la petite tour mais qui ne sert pas. Peut-être cette pièce est-elle utilisée comme salle à manger des municipaux. Au premier étage étaient logés tout au début de l'emprisonnement Monsieur Hüe et Monsieur Chamilly

quelques jours après on met les scellés sur leurs affaires-le 1<sup>er</sup> étage contient une bibliothèque et une salle à manger dont la famille royale peut se servir. Le 2<sup>ème</sup> étage est réservé aux dames et le 3<sup>ème</sup> étage au Roi et au Dauphin. Cléry dit que le 4<sup>ème</sup> étage est fermé. Comme la famille royale est très étroitement surveillée, personne ne peut se rendre compte ce qu'il y a au 4<sup>ème</sup> étage. Mais nous pouvons être renseignés en étudiant l'architecture militaire. Derrière un pont-levis, mais en hauteur, il y a toujours une pièce avec fenêtre pour voir clair, dans laquelle il y a la machinerie pour manœuvrer le pont-levis, c'est à dire les treuils. C'est sans doute une installation très encombrante. Le 3<sup>ème</sup> étage de la grosse Tour dessiné par Bourla nous indique à cet endroit des murs très minces avec des vides. Bourla indique aussi un passage à baïonnette. Je crois que le passage dont nous parle Philippe Conrad dans son ouvrage : « L'énigme du Roi perdu » se situe à cet endroit. On peut passer du 3<sup>ème</sup> étage de la grosse Tour sur la plate-forme avec galerie dont parle Cléry et immédiatement descendre par la vis au rez-de-chaussée de la petite tour. On peut aussi rester tapi dans la soupenite de la plate-forme et descendre plus tard. Tout est possible, c'est une question d'organisation. Chaque plan dans la petite iconographie nous apporte un renseignement. En page deux, le plan sans mobilier nous indique parfaitement les murs qui soutenaient ou encadraient le pont-levis.

Ensuite, les quatre plans de Bourla nous montrent l'épaisseur ou les creux des murs. Le plan des combles, représentant le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> étage des combles nous indique le passage à baïonnette. Les plans de Bourla sont intéressants. Il faut suivre l'histoire de la Villeneuve, la nécessité d'avoir un donjon très sécurisé, l'abandon et les modifications plus tardives car les Hospitaliers ne fonctionnaient absolument pas de la même façon que les Templiers. Nous connaissons aussi un vaste projet d'urbanisme avec l'accord et l'encouragement du Béarnais, subitement abandonné à la suite de son assassinat. Il est possible que la suppression du pont-levis et la fermeture de la façade par un mur sans ouvertures date de cette époque. L'aménagement partiel du bâtiment en habitation garde les restes du pont-levis qui deviennent les cloisons des « petites chambres noires » dont nous parle Cléry. L'avant dernière image de l'iconographie montre une reconstitution moyenâgeuse. Voici un document cher à Umberto Eco car cet aspect supposé de la petite Tour est complètement faux.

Encore un mot pour les guichets de la grande tourelle. Ils n'ont pas été installés pour empêcher la famille royale de s'évader. Les guichets datent de la construction du donjon et représentent la sécurisation de l'unique escalier à vis. Un homme habillé d'une armure ne pouvait pas passer.

Sources :

- Les commanderies des Templiers de France et de Belgique par Eugène Mannier
- Journal de Cléry
- Les Templiers à Paris- Wikipédia
- Projet Beaucéant : la Villeneuve du Temple
- Les Chevaliers de Malte-Google
- varia

**2. Réflexions et Études de Michelle Védrine sur le Temple**  
d'après ses notes manuscrites présentées par lauré de la Chapelle

**1) A propos de la dénonciation des prisonnières (13 frimaire an II, 3 décembre 1793)**

« Ce jour d'hui, 13 frimaire an II de la République une et indivisible, Nous, Commissaires de la Commune de service

au Temple (Note : Robin, Sillans, Remy, Seguy) sur ravertissement donné par le citoyen Simon que Charles Capet avait à dénoncer des faits qu'il nous importait de connaître pour le salut de la République, Nous nous sommes transportés à 4 heures de relevée, dans r appartement dudit Charles Capet, qui nous a déclaré ce qui suit :

« Que depuis environ quinze jours, il entend les détenues frapper tous les jours consécutifs entre six heures et neuf heures, que depuis avant-hier, le bruit s'était fait un peu plus tard et a duré plus longtemps que les jours précédents, que ce bruit paraît partir de l'endroit correspondant au bûcher (note : bûcher du 3<sup>ème</sup> étage), que de plus il connaît à la marche qu'il distingue de ce bruit, que les détenues quittent la place du bûcher par lui indiquée, pour se transporter dans l'embrasure de la fenêtre de leur chambre à coucher, ce qui fait présumer qu'elles cachent quelques objets dans les embrasures ; il pense que ce pourrait être de faux assignats, mais qu'il n'en est pas sûr ... ».

« ... Ayant demandé au citoyen Simon s'il avait connaissance du bruit ci-dessus énoncé, il a répondu qu'ayant l'ouïe un peu dure, il n'avait rien entendu ; mais la citoyenne Simon son épouse a confirmé les dires dudit Charles Capet relativement au bruit ... ».

Ce qui frappait Michelle Védrine dans cet extrait de la pitoyable dénonciation de sa tante et de sa sœur par Louis Charles, c'était la très grande sonorité de la grosse Tour, puisque le petit Capet pouvait distinguer la marche (en escarpins !) du bruit du jeu de trictrac utilisé par les prisonnières. Son but était de comprendre pourquoi, au départ des Simon, Madame Royale dit n'avoir plus entendu l'enfant, assez bruyant en décembre. Et pour vérifier ce fait qu'elle jugeait très important, elle avait voulu que nous nous transportions l'une au troisième étage du donjon de Vincennes en y produisant un bruit quelconque, l'autre en tendant l'oreille à l'étage au-dessous. Mais la vigilance des gardiens et le bruit infernal d'une horde de touristes avait fait capoter ce beau projet !

Au reste l'on sait que Madame Royale, en décembre 1794, après une visite domiciliaire effectuée en pleine nuit par des envoyés du gouvernement, avait fort bien entendu, de sa chambre du troisième étage, refermer les gros verrous de rentrée du bas de la Tour par le gardien Gomin.

Et Michelle de conclure : après la décharge donnée aux Simon le 19 janvier 1794 et leur départ - qu'elle fixait à cette date - le petit Capet n'était plus au second étage. D'ailleurs, les travaux dans la chambre, la présence d'ouvriers et le risque d'attentat perpétré par un fanatique obligeait, dans un souci de discrétion et de sécurité, à déplacer l'enfant.

Dans la petite Tour ? C'était mon hypothèse, à laquelle elle avait adhéré, tout en se demandant combien de temps il y était resté et à quelles occasions il pouvait être à nouveau enfermé dans la chambre de la grosse Tour ...

## 2) Le linge du dauphin, de nivôse à pluviôse an II

### *Linge emporté sali et ramené lavé par la citoyenne Clouet*

*Linge sali dans la décade du 24 frimaire au 4 nivôse, pris le 4 nivôse. rapporté le 15 nivôse*

3 tabliers, 3 chemises, 1 serviette, 2 linges de garde-robe, 1 mouchoir, 1 bonnet de coton, 1 bandeau

*Linge sali dans la décade du 4 au 15 nivôse. pris le 15 nivôse. rapporté le 28 nivôse*

1 tablier, 4 chemises, 2 serviettes, 3 mouchoirs, 1 linge de garde-robe, 1 paire de bas de coton gris, 1 bonnet de coton, 1 bandeau

*Linge sali dans la décade du 15 au 28 nivôse, pris le 28 nivôse (départ des Simon) rapporté le 11 pluviôse*

### **Pas de linge**

*Linge sali du 28 nivôse au 11 pluviôse, pris le 11 pluviôse et rapporté le 23 pluviôse*

4 chemises, 3 mouchoirs, 3 bonnets de coton, 1 bandeau, 1 linge de garde-robe, 1 paire de bas à raccommoder, 1 serviette.

En bonne maîtresse de maison, Michelle savait tenir les comptes. Elle avait remarqué, à juste titre, qu'au moment du départ des gardiens, le 19 janvier, ou 30 nivôse, la citoyenne Clouet n'avait pas reçu le linge habituel de Louis Charles. Elle présumait que la mère Simon, assez peu satisfaite de leur abandon d'un emploi bien payé, avait tout simplement négligé de donner le linge du petit Capet. Et qu'il était vraiment inutile de supposer que Simon avait étranglé l'enfant dans un accès de colère !

On peut ajouter que c'est une femme qui a donné le linge du 28 nivôse, Messieurs les Commissaires ne s'abaissant pas à de telles besognes, réservées au sexe féminin. Ni la citoyenne Clouet, ni la citoyenne Rockenstroh n'ayant le droit d'entrer dans la Tour, il faut en déduire que seule la femme de charge, qui couchait dans la petite Tour (la femme du porteclés Louis Gourlet) pouvait s'en occuper. La mention que les bas du petit garçon devaient être raccommodés est la preuve d'une intervention féminine. Et point n'est besoin d'invoquer la mort du petit Capet au mois de janvier pour expliquer une négligence de la mère Simon au moment de son départ. C'était en tout cas l'avis de Michelle sur ce point.

Notez que Louis Charles, qui n'était plus surveillé par l'œil exercé de la mère Simon, avait profité de son départ pour ne plus mettre de tablier, ce que de tous temps, les petits garçons ont eu en horreur !

## 3) L'enfant du Temple vu du 10 thermidor au 8 juin 1795 :

Une affirmation souvent renouvelée avec force par Michelle Védrine : l'Enfant trouvé au Temple par Barras le matin du 10 thermidor était le même que l'enfant mort officiellement sous l'identité de Louis XVII en juin 1795. Et cet enfant n'était pas le Dauphin.

Et pour attirer notre attention sur les témoins qui ont constaté la présence de l'enfant, elle avait disposé ses notes de la manière suivante :

VU : le 28 juillet 1794 par Barras, **Goupilleau**, Rovère, Delmas, Bollet, Augis

VU : le 31 août 1794 par **Goupilleau** et Dumont

VU : le 28 octobre 1794 par **Goupilleau** et **Reverchon**

VU : le 19 décembre 1794 par **Reverchon**, Harmand et Matthieu

*Conclusion de Michelle* : c'est forcément le même enfant (Note de LdLC : Ces visiteurs n'étaient pas de simples commissaires. Membres du CSG, ils faisaient partie du gouvernement de la République).

*Suite de cette réflexion* :

Le 9 novembre 1794, arrivée du gardien Gamin. L'enfant meurt sous ses yeux le 8 juin 1795. C'est évidemment le même enfant qu'à son arrivée.

Quid du perruquier Danjou ? Il coupe les cheveux de l'enfant en vendémiaire, frimaire, et nivôse (20 janvier 1795) C'est évidemment le même enfant de vendémiaire à nivôse.

L'enfant mort au Temple le 8 juin 1795 est donc le même que celui vu par Barras le 10 thermidor, (juillet 1794) un an auparavant.

*Autre observation* : **le Berceau**

D'une longueur de 4 pieds (1m28) il fut livré en août 1792 au Temple par le tapissier Masson (AN/F4/1306). En mars 1793, la taille du Dauphin est de 1m05. L'année suivante, Barras constate que le berceau est trop petit pour l'enfant qui veut s'y tenir (juillet 1794).

Entre mars 93 et juillet 94, le Dauphin aurait grandi de 23 ans au moins, ce qui n'est pas vraisemblable.

La conclusion de Michelle Védrine est donc identique : cet Enfant ne peut être Louis XVII.

### 3. *Petit complément aux Actes des Apôtres* :

*par Jean-Pierre Gautier*

Dans une précédente causerie, nous avons dressé un rapide tableau du fameux journal :

Les Actes des Apôtres et de ses rédacteurs.

On dira que ce fut un journal monarchiste qui va polémiquer jusqu'au 10 août, après quoi les démocrates partisans de la liberté de pensée vont imposer une conception restrictive de cette liberté, la conservant pour eux seuls et la déniaient à leurs adversaires. Cette interprétation liberticide subsiste de nos jours, encore renforcée par des lois particulièrement efficaces qui apportent une riche prébende aux avocats sans causes grâce à la vigilance d'associations que les dites lois nous interdisent de qualifier sauf à dire que le terme association en l'état nous semble un euphémisme.

---

Voilà ce qui fait peur aux faiseurs de nos temps,  
Qui tout blancs au-dehors, sont tout noirs au-dedans ;  
Ils tremblent qu'un cenfeur que la verge encongraga  
Ne vienne en ses écrits démafquer leur vilage,  
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté  
N'aïlle du fond du puits tirer la vérité.

---

Ce qui nous semble amusant et à retenir des Actes des Apôtres ce sont des critiques très valables et fondées à l'époque de la trop fameuse catastrophe mais qui sont encore parfois d'une actualité brûlante. Nous examinerons quelques aspects de ce journalisme persifleur mais qui de ce fait reste encore d'actualité et qui n'est pas dénué d'humour, qualité intemporelle comme l'on sait.

### Critiques sur le rôle et le comportement des députés :

Que ton sort m'intéresse  
Brave peuple Gaulois  
Malgré ton allégresse  
Je te sens aux abois

A t'asservir à lui, maint député travaille  
Fais en venir d'autres tous frais  
Car tous ces marchands de décrets  
Ne ferons rien qui vaille

Il faut dîner, car malgré nos chagrins  
Chétifs mortels, j'en ai l'expérience  
Les députés ne font point abstinence  
En enrageant il font encore bombance.

### Critique de Dubois Crancé, et de ses projets de réforme de l'Armée :

Ceci nous rappelle que dans un temps à peu près semblable à celui-ci, c'est à dire au temps des miracles, Notre Seigneur Jésus-Christ ayant chassé une légion de diables du corps d'un quidam possédé, il se trouva sur place 1000 cochons où la légion de diables alla se nicher.

Quand les cochons eurent le diable au corps, il fut impossible de les tenir et ils allèrent se précipiter à la mer. La pesanteur spécifique des diables ne permit pas aux cochons de sortir de l'eau et ils se noyèrent. On a calculé de nos jours que la légion était de 2500 individus, c'était deux diables et demi par cochon. L'esprit humain n'a pu se prêter à cette fiction diabolique. Le miracle trouvait déjà quelques incroyables. Mais le calcul de M Dubois va venir à son appui et l'on reconnaîtra le doigt de Dieu dans l'arrangement des cochons comme dans la plan de M Dubois de Crancé.

Partisan du service militaire obligatoire pour des raisons idéologiques et spécialiste des questions militaires à la constituante c'est plutôt la complexité des réformes qu'il proposait qui semble avoir motivé la satire des apôtres. Bien que régicide il aura un rôle mesuré dans la siège de Lyon et encourra la vindicte de Couthon. Après avoir assumé des fonctions importantes sous le Directoire il refusera de se rallier à l'Empire. Il devait mourir en 1814 après avoir connu l'invasion.



Dubois-Crancé, par David

Dubois-Crancé pad David

### Les vertus de l'égalité appliquées aux contemporains :

*C'est une belle chose que l'égalité*

De par les avocats composant l'assemblée  
Nous sommes tous égaux  
Titres, talents, tout est de la même volée.

Et Messieurs les greffiers, procureurs, Sénéchaux  
 Pourront être d'emblée  
 Juges ou colonels, commis ou maréchaux !  
 Telle est des sénateurs la volonté suprême !  
 Les romains en usaient ainsi  
 D'après cet argument, il est possible aussi  
 De voir le Lameth même  
 En César affublé, Chapelier en Caton  
 Mons Grégoire en Numa, d'Aiguillon en sybille,  
 Liancourt en Paul Emile  
 Et Robespierre en Cicéron  
 Tous écouter d'Autun leur prêcher l'évangile

### Une conception pessimiste de la Nation :

#### Sur la Nation

Quel bruit, quelle confusion  
 Qui donc est là ! Vois qui c'est Angélique  
 Ma mère c'est la Nation  
 Grands Dieux, la Nation ! Ceci n'est point comique  
 Ma chère enfant, que tout soit bien celé  
 Car si la Nation entrait dans ma boutique,  
 Tout me serait volé.

### L'enfant mal élevé :

Du peuple nous sommes les pères  
 S'écriaient l'autre jour Mirabeau, d'Aiguillon  
 Duport, Lameth, Laborde, Péthion,  
 Target, Barnave et Robespierre.  
 Ne vous en vantez pas, Messieurs, en vérité,  
 Car votre enfant est bien mal élevé.

### De la spoliation :

Les partis sinistres et les partageux ont toujours considéré comme un des beaux arts l'attaque au droit de propriété.

## LES ÉMIGRANS DE PARIS, ÉPIGRAMME.

Maint émigrant (s'il faut en croire un patriote)  
 A fait pour son hiver, afin d'être plus frais,  
 Mainte ventouse à sa culotte,  
 Ou, pour parler plus net, ne fait pas trop flores,  
 Légèrement vêtus, sobres, courts de finance,  
 Tous les parlements l'ont dit : voilà les émigrans.  
 Grâce aux soins paternels de nos représentans,  
 Que d'émigrans, bon dieu ! sans sortir de la France.

Avec les nouvelles institutions, non seulement il faut s'acquitter de l'impôt mais en plus il est dangereux de s'en plaindre.

#### ÉPIGRAMME.

Guillot, par le district du Mans,  
 Reçoit les cahiers alarmans  
 Du rude impôt qui vexe et froisse  
 Les citoyens de sa paroisse.  
 Bon jour, ami, lui dit Colas  
 Qui dans le chemin le rencontre :  
 Que portes-tu là sous le bras ?  
 Voyons, compère, montre, montre.  
 — C'est un paquet que j'ai commission  
 De remettre à nos municipes ;  
 C'est le rolet de contribution. —  
 Eh ! cache donc, butor ! c'est, suivant les principes,  
 La contre-révolution.

Sur Fauchet, abbé puis évêque du Calvados (1744-1793), révolutionnaire erratique, jacobin, puis girondin et en fin de compte guillotiné. Les rédacteurs des Actes des Apôtres avaient prévu sa pendaison finale, ils ne se sont pas trompés sauf sur la méthode d'élimination :

En conclusion de ces citations amusantes, je voudrais inciter nos lecteurs à lire et relire des pages de ce journal de jadis mais dont bien des articles sont encore d'une pertinence très actuelle dans leur impertinence !

Sur un plan pratique on peut retrouver ces textes sur le site de la Bnf :

<http://gallica.bnf.fr/>.



**Autrefois la raillerie  
Étoit permise à la cour.  
Doit-on bannir en ce jour  
Jusqu'à la plaisanterie ?  
Ah ! si ce peuple important,  
Qui semble avoir peur de rire,  
Méritoit moins la satire,  
Il ne la craindroit pas tant,**

**Traitements démocratique de la liberté d'expression :**

**Le massacre de Suleau :**

Extraits de Vitu : Ombres et vieux murs - Paris - Poulet-Malassis et Debroise - 1859

*Pendant ce temps, une scène dramatique se passait dans le corps de garde où se trouvaient renfermés Suleau, un pauvre auteur dramatique nommé l'abbé Bouyou, deux anciens gardes du corps, M. de Solminiac et M. du Vigier. Suleau n'eut pas un instant d'incertitude sur le sort qui l'attendait ; mais il avait fait le sacrifice de sa vie. Tout à coup, sa physionomie jusqu'alors calme et même riante, prit un caractère plus grave ; on put voir qu'il venait de prendre une soudaine résolution : « Mes camarades, dit-il alors à la garde nationale, je vois bien qu'aujourd'hui le peuple veut du sang ; mais peut-être une victime leur suffira-t-elle ? laissez-moi aller au-devant d'eux ; je payerai pour tout le monde ». Disant ces mots, il allait escalader la fenêtre. La garde nationale le retint. Au même instant le peuple entra.*

*L'abbé Bouyou fut saisi le premier, entraîné dans la cour et massacré. Un nommé d'Aubigny, membre de la municipalité insurrectionnelle, tout en accablant Suleau d'injures, le fit dépouiller par ses compagnons de son uniforme et de ses armes. Suleau se débattait et protestait. Théroigne parcourait la foule, et dans son ivresse sanguinaire, elle demandait qu'on lui livrât « l'abbé Suleau ». Elle ne connaissait même pas sa victime ! Une femme la lui indique ; le peuple l'investit. Théroigne prend Suleau par le collet et aide à l'entraîner. Il se débat comme un furieux, pendant que la sanglante prostituée lui reproche, avec une amertume qui déborde, les sarcasmes dont il l'a frappée. « Ah ! je suis vieille ? ah ! je suis laide ? ah ! je suis la maîtresse de Populus ? ». Elle veut le percer de son sabre ; Suleau, redoutable encore, le lui arrache, frappe tout ce qui se rencontre ; il se fait un passage ; Théroigne se jette encore une fois sur lui ; il va la percer ... Deux cents bras le saisissent, il est mis hors d'état de se défendre, foulé aux pieds et haché à coups de sabres et de piques. Le cadavre fut jeté sur la place Vendôme avec celui de l'abbé Bouyou, de Solminiac, de du Vigier et de cinq autres victimes. Le lendemain, Peltier sortant de sa maison de la rue Neuve-des-Petits-Champs, rencontra une troupe de cannibales qui portaient deux têtes au bout de leurs piques. La première tête qu'il aperçut fut celle de son ami, de son ami mort pour lui peut-être, car Suleau n'avait pas écrit les diatribes dont Théroigne de Méricourt s'était si cruellement vengée. Le soir même, un serviteur de Suleau racheta à prix d'or cette tête des mains de l'un des assassins, qui en avait fait un trophée.*

*Madame Suleau était enceinte lorsque son mari périt ainsi assassiné. Elle mit au jour, en 1793, un fils en qui furent récompensés le courage et les talents de son malheureux époux. Par ordonnance du 20 mai 1816, le roi Louis XVIII conféra à M. Élysée Suleau, alors âgé de vingt-trois ans, sous-préfet de Gannat, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, le titre de vicomte, « en considération de ses services personnels et de la mémoire de son père, mort glorieusement le 10 août 1792, en combattant pour la défense des Tuileries ». Le 10 février de l'année suivante, Louis XVIII signa le contrat de mariage de M. de Suleau avec mademoiselle de Morans. M. le vicomte de Suleau, administrateur éminent dont Marseille a gardé le souvenir, est aujourd'hui sénateur.*

**L'exécution de Champcenetz**

Extraits de Remy de Gourmont - Promenades littéraires 3 :

*Dans le même temps que Rivarol fuyait les assassins qui entraient chez lui, le lendemain, dans l'intention bien arrêtée « de raccourcir le grand homme » Champcenetz se retirait à Meaux. Il y aurait peut-être vécu tranquille, si l'idée absurde ne lui était venue de revenir à Paris. On a dit qu'il quitta, sa retraite pour se donner le plaisir de revoir ses livres, car il possédait une fort belle bibliothèque. Si c'est une légende, elle est digne de toucher les bibliophiles, car cette passion des livres devait coûter la vie au pauvre Champcenetz. Il fut reconnu, arrêté, jeté en prison et guillotiné le 10 juillet 1794.*

*Son caractère insouciant ne se démentit pas un instant devant la mort et il humilia du moins ses bourreaux stupides par son impertinence et sa gâité de la dernière heure. Il mourut avec bonne humeur, sortit de la vie comme d'un souper chez Mafs. A Fouquier-Tinville, la condamnation prononcée, il demanda : « Est-ce comme à l'assemblée nationale, est-ce qu'il y a des suppléants ? Pourquoi ? C'est que je me ferais remplacer par vous ». Il disait au charretier qui menait la voiture au lieu d'exécution : « Mène-nous bien, l'ami, tu auras pour boire ». Au pied de la machine, il se passa cette scène, que Mallet du Pan a racontée : « Un de ses compagnons, Parisau, rédacteur de la Feuille du Jour, se lamentait, protestait, en appelait au peuple : « Je meurs républicain ! » » cria-t-il. N'en croyez rien répliqua Champcenetz, je le connais. C'est un charlatan, il est aristocrate comme moi ».*

#### **4. L'armée de Condé de la réalité au mythe**

*par Jean-Pierre Gautier*

##### **Le Prince de Condé**

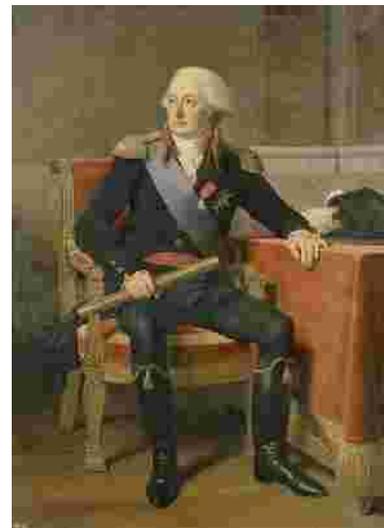
A l'époque où je commençais à user mes fonds de culottes sur les bancs du Lycée Condorcet et à m'initier aux rudiments du Latin avec le « De viris illustribus urbis Romae », nos bons recteurs se préoccupaient davantage de nous initier aux charmes de l'ablatif absolu plutôt que de nous faire comprendre ce que recouvrait cette notion d'Hommes illustres.

Sans remonter aux calendes grecques, il faut bien reconnaître qu'en matière de « grands hommes » la génération de nos parents et de nos professeurs n'en n'avaient pas été privés alors que de nos jours les recherches de Diogène pourraient bien se révéler infructueuses !

Autant et plus que les autres pays de l'Ancien et du nouveau monde la France a pourtant été une véritable pépinière de talents dans ce domaine souvent tragique. C'est depuis longtemps dans les dictionnaires qu'on peut encore les trouver car la plupart de nos contemporains seraient bien en peine d'en citer quelques uns. De plus dans cette illustre catégorie bon nombre de personnages ont depuis longtemps ensevelis dans les flots du Léthé.

Parmi eux en très bonne place dans les derniers feux de l'Ancien Régime on peut citer le Prince de Condé. Il naquit en 1736, à l'aurore du règne de Louis XV et s'éteignit en 1818 pendant celui de Louis XVIII. 82 ans d'une vie bien remplie, sans désespérer, au service de nos Rois, depuis Louis le Bien aimé jusqu'à Louis le Désiré en passant par le Roi Martyr sans oublier Louis XVII.

Ce sera un des plus brillants capitaines de la Guerre de 7 ans et Michaud le cite pour avoir remporté la bataille de Johannesberg en 1762 sur le Prince héréditaire de Brunswick dont les canons ornèrent son château de Chantilly qu'il avait contribué à embellir. On lui doit aussi la construction du Palais Bourbon qui depuis n'est plus si bien fréquenté !



**Bataille de Johannesberg  
remportée par le prince Louis-Joseph de Condé sur les troupes alliées**

Le prince de Condé, âgé de 53 ans en 1789 aurait très bien pu émigrer et se contenter d'une retraite paisible. Avec une extraordinaire prévoyance dès le 17 juillet, présentant les désastres à venir de la trop fameuse catastrophe, il gagne Worms, non point pour se reposer sur ses lauriers mais pour reprendre le combat au service du Roi.

C'est là qu'on trouve l'origine de la fameuse Armée de Condé qui ne va pas cesser de lutter non point contre la France qu'elle incarne mais contre les sanguinaires carmagnoles qu'elle ne trouvera du reste pas souvent devant elle car ils préfèrent les visites domiciliaires, l'incendie des châteaux et toutes les exactions qui l'accompagnent, à la lutte aux frontières contre de vrais soldats !

Cette Armée de Condé est illustrée par les plus grands noms du royaume que nous tenons à citer avec le plus grand respect :

Monsieur le prince de Condé amène avec lui son fils le duc de Bourbon qui combattra glorieusement aux cotés de son père et le duc d'Enghien, officier jeune et valeureux qui sera plus tard fusillé dans les fossés de Vincennes, crime revendiqué par l'Empereur mais dont il ne serait pas si responsable que d'aucuns l'ont cru, ses instructions ayant été outrepassées par des sous-ordres qu'il ne voulut pas désavouer.

Parmi les noms illustres ayant servi à l'Armée de Condé, citons le duc de Richelieu futur Ministre de Louis XVIII, créateur d'Odessa, l'homme de France qui connaissait le mieux la Russie.

On y trouve aussi Chateaubriand, les Damas, Blacas, Langeron etc., sans oublier Bonald, théoricien abscons de la Monarchie. On trouvera sur Wikipedia des listes assez sommaires des militaires de ces glorieuses phalanges et pour ceux qui auraient le bonheur de posséder ou de pouvoir consulter les ouvrages d'Ecquevilly ou de Bittard des Portes, des listes nominatives à différentes dates.

Remarquons aussi dans le champ des ouvrages revendicatifs de divers prétendants de nombreuses allusions à des différents officiers de l'Armée de Condé dont l'unité n'est pas précisée, le nom au mieux avec des initiales, une certaine imprécision inhérente à ce genre d'affirmations. Mais il se souviennent tous de Louis XVII qu'ils ont connu tout jeune à Versailles, première constante et ils ont tous servi à l'Armée de Condé, seconde constante, ce qui est censé leur donner une certaine crédibilité.

Il faudrait des pages et des pages pour énumérer les différentes unités des armées des Emigrés et en particulier de la plus célèbre d'entre elle, l'Armée de Condé ce qui excéderait le cadre de ce modeste exposé mais il faut quand même rappeler la mémoire de certaines d'entre elles comme la Légion de Mirabeau levée par les soins du vicomte de Mirabeau, le frère du célèbre tribun, les Chevaliers de la Couronne où servit le comte de Frotté, Loyal Emigrants, et tant d'autres, sans oublier le régiment de Roquefeuil ni les régiments passés directement et dans leur totalité au service étranger comme le Royal Allemand ou Saxe Hussards. Il convient aussi de citer les régiments des Princes de Hohenloë, ancêtres de notre fameuse Légion Etrangère.

Enfin suite aux vicissitudes des temps, il faut rappeler que le Prince de Condé fut amené à placer ses troupes sous divers drapeaux étrangers, de l'Autriche, de l'Angleterre et en fin de la Russie jusqu'en 1801. Beaucoup d'officiers, à partir de là, furent incorporés dans la armées alliées où ils occupèrent des fonctions éminentes et des grades élevés ce qui témoigne amplement de leur valeur militaire.

A l'heure tant désirée de la Restauration, bon nombre d'entre eux retrouvèrent leurs anciens grades au minimum, et la plupart du temps furent promus par Sa Majesté au grade d'officiers généraux, ce qui n'eut pas le don de plaire ni aux anciens jacobins qui faisaient profil bas ni même aux Vendéens et Chouans qui s'estimaient moins bien récompensés. En ce qui concerne ces derniers il faut bien reconnaître qu'ils avaient beaucoup plus de mal que les Emigrés à prouver la réalité de leur service, faute de documents probants ou de témoignages assez précis.

### Trois citations de contemporains

Elles en disent plus qu'un long discours.

La première concernant l'Armée des Princes mais applicable aussi à l'Armée de Condé est de Chateaubriand dans ses admirables Mémoires d'Outre-tombe, la deuxième du Chevalier d'Hespel d'Ocron qui servit au régiment des Chasseurs Nobles et la dernière du plus grand Capitaine de tous les temps qui fut aussi à l'origine officier du Roi, l'Empereur Napoléon.

*« La dernière représentation de l'Ancienne France Militaire : Un assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants descendus de leurs colombiers, jargonnant normand, breton, picard, auvergnat, gascon, provençal, languedocien. Un père servait avec son fils, un beau-père avec son gendre, un oncle avec ses neveux, un frère avec un frère, un cousin avec son cousin. Cet arrière ban, tout ridicule qu'il paraissait, avait quelque chose d'honorable et de touchant parce qu'il était animé de convictions sincères ».*

*« Des officiers élégants, deviennent tout à coup soldats par dévouement pour la monarchie, mais c'est un corps où personne ne veut nettoyer son fusil, ni faire l'exercice, mais où chacun est prêt à se faire tuer et est d'une bravoure à toute épreuve »* constate le chevalier d'Hespel.

*Les émigrés de Quiberon sont descendus les armes à la main sur le sol sacré de la patrie, mais ils l'ont fait pour la cause de leur roi. Ils étaient salariés de nos ennemis, cela est vrai ; mais ils l'étaient ou auraient dû l'être pour la cause de leur roi. La France donna la mort à leur action et des larmes à leur courage ; tout dévouement est héroïque. Déplorables effets des commotions politiques qui déplacent le premier pouvoir de la société ! la vertu, l'honneur, sont renversés de dessus leurs bases, chaque parti se voue avec fureur au culte de ses dieux, et se croit innocent en lui sacrifiant même des victimes humaines. Qui est à plaindre alors ? la nation ; qui est à blâmer parmi les hommes ? un bien petit nombre, si l'on réfléchit que dans ces conflagrations universelles, les circonstances quelquefois les plus minimales précipitent nos destinées indépendamment de notre volonté, de notre caractère, et des résolutions prises la veille d'un événement inattendu.*



#### 1) Les faits

(Petit résumé bibliographique)

1789-1814 = 25 ans soit un quart de siècle ; voilà ce que représente la durée de l'exil pour les émigrés au premier rang desquels on trouve le Prince de Condé.

Si par hasard un étudiant curieux voulait en savoir plus, ce n'est pas dans le désert culturel des programmes de l'éducation nationale qui n'éduque absolument pas au contraire, et dont le caractère national est volontairement gommé et remplacé

par l'étude des tribulations de Malikoko, roi nègre, qu'il pourrait trouver l'ombre d'un élément d'information. Cette situation n'est pas nouvelle en ce qui concerne les Emigrés, passés depuis longtemps à la trappe mais la nouveauté c'est que les « bons » républicains, les vainqueurs de Valmy etc. ... sont à leur tour renvoyés dans les brumes de l'oubli.

Par bonheur le souvenir des Emigrés s'est conservé de diverses façons :

D'abord par le truchement des traditions familiales ; en effet les plus grandes familles de la Noblesse qui ont fait la France avec nos Rois ont tenu à l'honneur d'être présents dans les rangs de l'Emigration. Leurs familles en sont légitimement fières et leurs portraits agrémentent encore les cloisons de bien des châteaux. Ils sont souvent les auteurs de mémoires très intéressants et pas encore tous connus. Il faut citer aussi les traditions militaires et au tout premier rang nos amis Suisses au Service des Rois de France et la fameuse Légion de Hohenloë formée grâce à des princes courageux où l'on peut trouver l'origine de notre illustre Légion Etrangère bien avant la monarchie de juillet.

Ensuite grâce aux littérateurs de puis les grands écrivains comme Chateaubriand ou Seynac de Meilhan ou de philosophes comme de Bonald ou Joseph de Maistre.

L'Emigration a aussi ses classiques de l'époque comme d'Ecquevilly ou ultérieurs comme Muret, Forneron ou Bittard des Portes. N'oublions pas non plus les historiens modernes spécialisées et en tout premier rang le vicomte Grouvel et son fils, le colonel Grouvel qui ont étudié à fond « L'histoire des corps de troupe de l'Emigration Française ».

Sur le plan hautement culturel citons « l'Emigration » de M Ghislain de Diesbach, sujet traité également par le duc de Castries et M Jean Vidalenc. Pour l'étude des mentalités très à la mode ces dernières années on ne trouvera jamais mieux que Monsieur de La Varende dont les romans abondent en portraits psychologiques et qui a su faire aimer une catégorie sociale décriée par des envieux et calomniée par des coquins. Citons enfin la collection Osprey en langue anglaise pour les troupes émigrées au service Britannique bien illustrés par P. Courcelles avec texte de M Chartrand. Enfin sur Internet Wikipedia contient de précieux renseignements.

### **Composition de l'Armée de Condé**

Dans le cas d'un exposé forcément restreint nous citerons simplement deux états relevés dans Wikipedia qui précisent en gros les différents corps de troupe à chacune des époques citées.

Les changements proviennent des circonstances inhérentes à toutes les armées et aussi des diverses affectations dans les rangs des armées étrangères jusqu'à la dissolution finales des corps de troupe.

#### **Avril 1793**

##### **• Infanterie :**

- Régiment noble à pied de Condé ou Infanterie noble. Ce régiment compte 2 bataillons à 6 compagnies de 196 hommes, dont voici la liste et les capitaines :
  - Colonel-Général - Le marquis de Vauborel, capitaine
  - Bourbonnais et Beauvoisis - Le chevalier de Salgues, capitaine
  - Predelys, Tschudy et Mussey - Le comte de La Saulaye, capitaine
  - Ladevese, Riollet et Corsac - Le comte de Sabran, capitaine
  - Neustrie et La Fère - Le comte de Bevy, capitaine
  - Royal et Saintonge - Le comte de Gand, capitaine
  - Guyenne et Monsieur - Le comte d'Apchon, capitaine
  - Austrasie et Soissonnais - Le marquis de la Tour-du-Pin, capitaine
  - Bresse et Enghien - Le marquis du Goulet, capitaine
  - La Marine et Condé - Le comte de Chilleau, capitaine
  - Auvergne et Médoc - Le chevalier du Boys, capitaine
  - Piémont et Aquitaine - De Martignac, capitaine

Le commandant est le colonel Gelb, et Gabriel-Auguste de Mazancourt en est le lieutenant-colonel[12].

Parmi les autres régiments de ligne et unités, Condé dispose de :

- la Légion de Mirabeau
- le Régiment de Hohenlohe
- le Régiment de Rohan
- la Brigade d'Austrasie et du Soissonnais, unité à l'existence éphémère (1792), commandée par Gabriel-Auguste de Mazancourt
- Les Gentilshommes de la province de Champagne[13].

##### **• Cavalerie :**

- 1<sup>ère</sup> division : colonelle ou Escadrons gentilshommes ; colonel : comte de Wall ; majors : Louis Charles d'Hervilly et baron de Balthazar.
- 2<sup>ème</sup> division ou Légion de Mirabeau ; colonel : comte Charles du Houx de Viomesnil ; majors le marquis de La Féronnière et le comte d'Olonne.
- 3<sup>ème</sup> division : première majeure ou chevaliers de la couronne + Dauphin-cavalerie ; colonels : comte de Bussy et Vidame de Vassé ; major : chevalier de Puymaigre.
- 4<sup>ème</sup> division : Seconde Majeure ou Escadrons gentilshommes ; colonel : comte de Lanans ; major : d'Egremont et baron d'Andlau.
- 5<sup>ème</sup> division ou Escadrons gentilshommes-colonel : comte de Mellet ; major : comte de Chamailles.
- Escadron Hussards de Salm-Kirburg ; colonel : prince de Salm ; major : baron de Grunstein[14].

L'artillerie reçoit les huit pièces promises par le roi Frédéric-Guillaume II de Prusse. À cause de différents sur le rôle des troupes émigrés dans les batailles, le prince de Condé entre avec ses hommes au service des Anglais (1795).

## Composition de l'armée en 1795

- **Infanterie :**
  - Régiment des Chasseurs Nobles
  - Légion noire de Mirabeau, puis légion de Damas
  - Régiment de Hohenlohe
  - Régiment de Bardonnenche
  - Régiment de Roquefeuille
  - Régiment Alexandre de Damas
  - Régiment de Montesson
- **Cavalerie :**
  - 1<sup>er</sup> Régiment Noble
  - 2<sup>ème</sup> Régiment Noble
  - Régiment du Dauphin
  - Hussards de la Légion de Damas
  - Hussards de Baschi de Cayla
  - Chasseurs de Noinville
  - Dragons de Fargues
  - Chasseurs d'Astorg
  - Dragons de Clermont-Tonnerre
  - Cuirassiers de Furange
  - Chevaliers de la couronne[15].

En 1796, l'armée combat en Souabe. En 1797, l'Autriche signe le Traité de Campo-Formio avec la Première République française, mettant fin officiellement aux hostilités contre les Français.

Avec la fin de la Première Coalition, l'armée de Condé passe au service du tsar Paul 1<sup>er</sup> de Russie et est stationnée en Pologne. Ils combattent en 1799 en Rhénanie avec Alexandre Souvorov. En 1800, quand la Russie quitte la deuxième coalition, il se remettent au service des armées anglaises et combattent en Bavière. Après avoir fait en pure perte des prodiges de valeur à Wissembourg, à Haguenau, à Bentheim, le prince est obligé de congédier son armée et se retire en 1800 en Grande-Bretagne avec son fils 1801.

## 2) Louis XVII à l'Armée de Condé

De la réalité au mythe.

Si seulement l'Histoire se conformait à la Logique, on lui trouverait sans doute moins de charme mais par bonheur ces deux disciplines ne font pas bon ménage. Par contre, à défaut de faits probants, bon nombre d'historiens se sont servis de la pensée d'Aristote pour échafauder des théories qui passeraient très bien à l'aune de systèmes cohérents mais qui malheureusement sont souvent contredits par les faits qui s'obstinent à être têtus.

Ainsi pour la Question Louis XVII on a envisagé la possibilité logique d'une évasion dans les endroits tenus fermement par les partisans de la Cause Royale : Tantôt la Vendée, tantôt l'Armée de Condé.

Bien entendu, il s'agit dans la pensée des commentateurs de lieux de passage plausibles avant l'aboutissement du voyage dans des lieux aussi contestés.

Suvigny, l'avocat des bureaux de l'Inflexible, partisan de Richemont, qui en 1851 avait voulu *convaincre la Restauration d'usurpation* en prouvant l'évasion de Louis XVII, combat d'arrière garde, ce bienfaisant régime ayant disparu avec Charles X en 1830 comme chacun sait, situe d'abord le séjour du royal évadé dans des rues de Paris ce qui est logique mais pas démontré car il ne sait pas trop lesquelles et de toute façon ; pour lui ce sont là des détails sans importance. Par contre il connaît bien les artisans de l'évasion : le comte de Frotté et la future impératrice Joséphine. L'intervention de l'une comme de l'autre n'est pas prouvée de façon absolue du moins au niveau de la réussite de l'évasion.

Suivant l'ouvrage magistral de M de La Sicotière : Louis de Frotté et les insurrections Normandes, les efforts du comte de Frotté à cette fin avec Lady Atkins ont malheureusement échoué et dans cette quête hélas vaine elle a laissé une grande partie de sa fortune. Mais comme le comte de Frotté avait eu l'honneur de servir dans le prestigieux régiment des Chevaliers de la Couronne de l'Armée de Condé certains ont pensé qu'il pouvait y avoir un rapport entre Louis XVII, Frotté et l'Armée de Condé. De plus l'exécution accélérée à Verneuil du comte de Frotté et de ses compagnons suite à une trahison d'apaches indigne des officiers amenait à penser que sa suppression était liée à une connaissance de l'évasion du Roi.

Quant à Joséphine, notre future Impératrice c'est sans doute sa bonté naturelle qui avait fait penser qu'elle avait pu jouer un rôle charitable envers un jeune enfant persécuté par des scélérats.

L'impératrice Joséphine. — Elle a déclaré à la sœur de madame Joubert et à madame Duplessis, pages 4 et 35, pag. 21 et 36, « avoir vu et protégé le Dauphin sauvé du Temple; » d'où près un livre attribué à M. de Camilly, « elle aurait fait une confidence semblable à ses enfants; » page 75.

« Page 4. — Madame Joubert dit :

« Attachée à la famille de Louis XVI par principes, j'ai suivi avec intérêt tout ce qui avait rapport à ces malheureuses victimes de nos discordes civiles.

« La mort du Dauphin a été proclamée à Paris ; mais, à cette époque, j'ai appris le contraire ; ma sœur aînée avait l'avantage d'être reçue chez madame de Basuharnais, et m'a répété « qu'elle avait entendu de sa bouche que le Dauphin n'était pas mort au Temple, qu'elle l'avait vu le jour de son enlèvement.

« Les publications qui ont eu lieu depuis quelque temps ne me surprennent pas : « Il est constant pour moi que le fils de Louis XVI n'est pas mort au Temple. »

« Fait en présence de madame S..., à Montrouge.

« Signé : A. H. Huzot, femme Joubert,  
« née le 28 mars 1757.

« Route d'Orléans, 34. — 27 juillet 1830. »

Ces témoignages de seconde voir de troisième ou quatrième mains ressortent plutôt du domaine de l'hypothèse voire du roman.

La démarche des partisans des divers prétendants, si on l'analyse, est toujours la même. Il s'agit de savoir dans quels endroits surs l'évadé du Temple aurait pu se réfugier. C'est de la logique, encore faut-il des preuves.

On pense tout de suite aux foyers de résistance Royalistes, c'est à dire à l'époque la Vendée en France et l'Armée de Condé dans les marches d'Allemagne. Pour faire bonne mesure pourquoi pas les deux ? et par ordre de proximité la Vendée puis les mouvantes garnisons du Prince de Condé.

Les preuves du séjour de Louis XVII en Vendée se réfèrent à des initiales de personnages de qualité mais dont l'identité n'est pas autrement définie ce qui ne renforce guère leur valeur probante.

De toutes façons il ne va pas y rester car on craignait que sa présence entraîne encore plus de dommages pour ses partisans. Ce genre d'altruisme ne cadre guère avec la mentalité du comte de Frotté toujours prêt à en découdre pour le Roi ! S'ensuit donc une petite croisière maritime de la Vendée à la Belgique et de là un voyage qui va le mener au camp du Prince de Condé.

Dans ce foyer de la Contre-révolution où tout le monde est royaliste et pas qu'un peu, curieusement le Prince de Condé fait dans la discrétion alors que tous auraient dû manifester leur joie à la nouvelle de l'évasion réussie et en constatant la présence de leur légitime souverain. C'est là qu'on quitte le domaine de la Logique, mais on va bientôt le retrouver en remontant à la naissance de l'enfant qui n'aurait pas été bienvenu pour son oncle en l'éloignant des marches du trône.

Sachant que cette situation perdure, le Prince de Condé va se débarrasser du cadeau en le confiant par le truchement d'officiers de confiance et pour donner le change bien entendu, à un brave officier républicain auprès de qui on ira pas le chercher. Et on choisi qui ? Je vous le demande ? Kléber !

Excellent choix quand on sait que ce général qui avait commencé sa carrière au service Autrichien fut le vainqueur de Savenay qui entraîna la perte de 10.000 chouans. Du coup la logique fait place au roman feuilleton car Kléber bien entendu emmenera l'enfant avec lui en Egypte.

Suvinry en bon avocat aime bien prouver ce qu'il avance même si il n'y réussit pas toujours.

### Preuves.

Le bruit de l'arrivée du Dauphin s'était, comme nous l'avons dit, répandu dans l'armée. Aussi, beaucoup d'officiers qui en faisaient partie en ont-ils parlé dès lors et depuis.

Citons entre autres

1° Le général comte de Foucault, qui s'exprime en ces termes :

PIÈCE 43. — « Je me rappelle qu'à l'époque de 1796, faisant alors partie de l'armée du prince de Condé, à le bruit se répandit subitement dans mon cantonnement que le Dauphin, sauvé avec habileté du Temple, venait d'arriver auprès du

PIÈCE 44. — « Je soussigné, ancien supérieur-général de Frères de l'Instruction chrétienne du Sacré-Cœur, et au moment des jeunes Orphelins des Dames de Jésus-Marie, Fourvières, Lyon,

« Certifié que le chevalier de Saint-Louis Desfontaines, capitaine dans l'armée de Condé, m'a assuré avoir « vu en Allemagne, dans les rangs de l'armée, le fils de Louis XVI. »

« Cette déclaration me fut faite avant 1830, à Monistrol-Valvègue, Haute-Loire.

« Je certifie encore que dans le courant d'octobre 1848, ayant fait part au comte de Croy de la connaissance que j'avais de l'existence du fils du roi-martyr, il me répondit : « La chose est possible ; plusieurs fois avec d'autres de mes amis étant à la cour, « nous avons interrogé la duchesse d'Angoulême sur le fait de l'existence de ce prince, elle passait outre sans répondre à la question, ni pour le oui, ni pour le non. »

« En foi de quoi j'ai signé le présent pour être joint à un certificat dont ma signature est légalisée par le maire de Lyon.

« Lyon, le 2 février 1849.

« Signé : L... »

3° M. le chevalier d'Olry, ancien diplomate, placé de manière à vérifier mieux que personne le plus ou moins de fondement de ces bruits, qui nous écrit :

PIÈCE 45. — « Le soussigné, conseiller intime actuel de S. M. le roi de Bavière, son ancien ministre auprès de différents Etats, et en dernier lieu auprès de la cour royale de Sardaigne, grand-croix de l'ordre du Christ, commandeur de celui de Saint-Michel, chevalier de l'ordre de la couronne de Bavière et de celui de Saint-Louis de France,

« Certifie et atteste qu'au commencement de l'an 1796, et peu avant l'ouverture de la célèbre campagne de cette année, alors que le quartier-général de S. A. S. Mgr le prince de Condé se trouvait établi successivement à Mühlheim et à Riegel, grand-duché de Baden, et pour ainsi dire dans le voisinage de Basle, le soussigné était établi momentanément dans cette ville pour y remplir une commission dont il avait été chargé par le prince ; les officiers et soldats de l'armée de Condé et du Directoire affluaient des deux rives du Rhin dans cette ville riche et commerçante ; que dans ces conjonctures il se trouvait souvent en compagnie avec les militaires émigrés, ses compatriotes, entre autres, un jour, avec le chevalier de Beaufort, chasseur noble, et le comte de Montgaillard, le même qui avait été chargé de conduire les négociations entamées précédemment avec le général en chef de l'armée du Rhin, le général Pichegru ; que la conversation venant naturellement à tourner sur les chances de la guerre et de la politique, ces messieurs me dirent « qu'il était bien singulier et fort remarquable qu'il se fût répandu sous main, dans quelques quartiers de l'armée, l'incroyable bruit que le Dauphin de France, échappé du Temple, recueilli dans la Vendée, et sauvé de là au prince de Condé, avait été et passé quelque temps incognito à son quartier-général, sans qu'aucune mention publique n'en ait été faite ; que ce bruit avait acquis d'autant plus d'importance aux yeux de ceux qui se mêlaient de politique, qu'effectivement, à la suite de cette espèce d'événement le Prétendant, depuis Louis XVIII, informé de ces dires à l'oreille, s'était hâté de quitter sa retraite en Allemagne et de faire annoncer son arrivée à l'armée de Condé, qui fut effectivement lieu, peu après cette annonce, au quartier-général, à Biegel. »

ANNÉE DE CONDÉ. 89

« En foi de quoi, c'est-à-dire, pour constater ces bruits au sujet du Dauphin sauvé du Temple, et de son passage au quartier-général du prince de Condé, j'ai signé la présente attestation, et y ai apposé le sceau de mes armes à Kientzheim, canton de Keysersberg, Haut-Rhin, le 24 avril 1849.

« Signé : le chevalier d'Olry. »

« Vu par nous, maire de la commune de Kientzheim, pour servir de légalisation à la signature ci-dessus apposée de M. le chevalier d'Olry, domicilié en cette commune.

« Kientzheim, le 24 avril 1849.

« Le maire, signé : Hilsible. »

Ces fameuses preuves produites par Suvigny résistent difficilement à l'examen : Le général comte de Foucault rapporte un on dit et a l'honnêteté de confesser lui-même qu'il n'est pas sur de la véracité du fait qu'il rapporte à savoir la présence de l'enfant. Les autres témoignages sont du même tonneau et pratiquement tous indirects. C'est plus ou moins bien ficelé mais malheureusement nous tombons dans le domaine du roman et nous quittons l'Histoire. Pourtant M (de) Roche semble les avoir prises pour argent comptant dans son LouiXVII, ce qui nous incite à penser qu'il faudrait aller plus loin dans les vérifications. L'évocation de Pichegru et surtout de Montgaillard agent secret très efficace contribuent à donner au témoignage du chevalier d'Olry, authentifié par un maire pour faire bonne mesure, une apparence de véracité. On voudrait bien que le Roi Louis XVII se soit évadé, soit passé par la Vendée, ait rejoint l'Armée de Condé etc., etc. ... mais malheureusement, en l'absence de preuves solides, nous touchons à l'uchronie. Par contre, que le Roi martyr Louis XVI, la Reine et Louis XVII aient eu des fidèles partisans, c'est une réalité comme l'a prouvé entre autres l'Armée de Condé et qu'il en existe encore en 2011 c'est une certitude, paradoxale pour beaucoup, consolante pour les meilleurs.

### 3) Histoire parallèle

Cette notion utilisée par l'historien Jacques Ferro pour comparer des archives cinématographiques au sujet de divers événements de la seconde guerre mondiale peut aussi s'appliquer à une histoire des Emigrés et plus généralement aux épiphénomènes engendrés par la trop fameuse catastrophe. En effet, dans le cadre de cette étude sur la prestigieuse Armée de Condé qui compta dans ses rangs non seulement les plus grands noms de France mais aussi de nobles étrangers, c'est à la fois un honneur et un plaisir de rappeler la carrière de Jean -Baptiste Simon de Solémy (1746-1834).

Né à Verdun en 1746, l'année de la victoire de Raucoux remportée par le Maréchal de Saxe comme Fontenoy, l'année précédente, M de Solémy naquit dans un contexte militaire qui allait marquer l'essentiel de sa vie.

Dès l'âge de 11ans avec une dispense compte tenu des services rendus par sa famille il entra comme sous-lieutenant au régiment de Conti.

Il fit les campagnes de la guerre de sept ans puis fut nommé capitaine dans le même régiment en 1761. Sa carrière suit une promotion constante et justifiée :

1777 : capitaine commandant des Chasseurs

1781 : Promu Chevalier de l'Ordre de Saint Louis

1783 : passé du Régiment du Barrois dans celui de l'Ile de France avec le grade de Major

1788 : Lieutenant Colonel du Régiment de Brie

1791 : Colonel de ce Régiment, pas pour longtemps car il va émigrer et recommencer une autre carrière aussi prestigieuse dans les rangs de la valeureuse Armée de Condé.

Il va commander à Ath la compagnie formée des officiers de son régiment

1792 : Major de la 2<sup>ème</sup> division d'infanterie de l'Armée des Princes avec laquelle il fait la campagne de la même année. Après le licenciement de cette armée il rejoint celle du Prince de Condé comme fourrier-major d'une compagnie

1793 : Major d'une compagnie des Chasseurs Nobles

19 juillet 1793 : Combat de Belheim. 80 Emigrés s'emparèrent d'une redoute défendue par 300 républicains. C'est là que se place une anecdote qui témoigne à la fois des procédés des carmagnoles et de la magnanimité et de l'humanité du Prince de Condé et de ses officiers. Les prisonniers de guerre républicains qui s'attendaient à des représailles du genre de celles qu'ils faisaient subir à leurs adversaires reçurent de M de Solémy la mercuriale suivante :

*« Vous nous égorgerez quand nous avons le malheur de tomber entre vos mains ; mais fidèle aux principes de Religion et d'humanité que nous professons tous, le Prince qui nous commande m'a ordonné de vous faire donner tous les secours qui vous sont nécessaires ».*

Par la suite M de Solémy continue à combattre sans arrêt, il participe aux affaires des 20, 21 août, 12 septembre et 13 octobre.

2 décembre : Il est blessé à la célèbre bataille de Berstheim

27 décembre : nommé Premier aide Major Général de la même armée

1794, 1795, 1796 : Participe à toutes les campagnes

Encore blessé le 13 août à la bataille d'Ober Kamlach où il commandait la colonne de droite. Il participera ensuite à toutes les campagnes de l'Armée de Condé jusqu'à son licenciement en 1801

5 janvier 1797 : Nommé Maréchal de camp, récompense amplement méritée.

Mais il ne s'arrête pas là et après avoir rejoint le Prince de Condé en Volhynie, il est présent à toutes les affaires;

7 octobre 1799 : Il dirige la retraite du régiment Razumovsky

1<sup>er</sup> décembre 1800 : à Rosenheim dirige l'infanterie pour protéger la retraite de la cavalerie et ne se retire que le dernier.

Première Restauration :

23 août 1814 : Nommé Commandeur de L'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis.

Fin 1814 : retraité après tant d'années de bons et loyaux services. D'aucuns sont inscrits sur l'Arc de Triomphe pour moins que ça !



**Jean-Baptiste de Solémy**  
portant les insignes de  
Commandeur de l'ordre de Saint-Louis

### 3. ACTUALITÉS MÉDIATIQUES

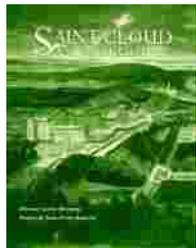
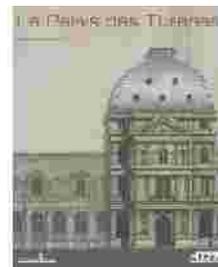
par Laure de La Chapelle (en l'absence de notre chroniqueuse habituelle, Claude Julie)

A noter deux livres d'art sur des palais historiques, que certaines associations voudraient voir reconstruire :

& Le Palais des Tuileries

par Guillaume Fonkenell, restitution 3D par Hubert Naudeix.

Ed. Honoré Clair, (Cité de l'architecture et du patrimoine. Musée des Monuments français)  
223 pages – 49 €



& Saint Cloud, une vie de château

par Florence Austin Montenay, préface de Jean Pierre Babelon, membre de l'Institut. Vogele Éditions.

Avant propos de Paul Philippe Vogele, Président Fondateur du Cercle du Patrimoine.

324 pages - 45.00 €

A consulter :

le site Internet : <http://www.reconstruisonsaintcloud.fr>, présenté par M. Bouvet, ancien membre du Cercle.

### 4. QUESTIONS DIVERSES

Ø Question de M. de Raismes :

1. Existe-t-il des poèmes sur Louis XVII, avec des descriptions physiques ?

R. : Il y a entre autres le poème de Victor Hugo : <http://www.angelfire.com/mac/scrabblequefran/hugo.html>

2. Y a-t-il un recensement des noms cités dans l'affaire Louis XVII ?

R. : M. Etienne avait commencé un dictionnaire Louis XVII, qui est resté à l'état d'ébauche.

Ø **M<sup>me</sup> Hamann propose quelques exemplaires des publications du Cercle :**

- |  |             |
|--|-------------|
| 1. 1 <sup>er</sup> Colloque Louis XVII (1992)  | 20 € + port |
| 2. 3 <sup>ème</sup> Colloque Louis XVII (1999) | 20 € + port |
| 3. Louis XVII et la Numismatique               | 15 € + port |

A commander auprès de

**M<sup>me</sup> Hamann**

**Boite n° 27**

**39, rue Anatole France,**

**93130 Noisy-le-Sec**

La séance est levée à 17h15

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux